

COMMUNE DE BELMONT D'AZERGUES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 8 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de Belmont d'Azergues régulièrement convoqué s'est réuni en session publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Luc TRICOT, Maire,

Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 14

Présents : M TRICOT Jean-Luc, Mme MAILLOT Sylvia, Messieurs GONNON Samuel, MOTTET Stéphane, MARUEJOULS Pascal, LEBEAU Jérôme, MARION Bertrand, Mmes JORLAND Sandrine, COUTURIER Nathalie, SOULIER Laetitia

Absents : Mme BALAVOINE Claudia (pouvoir à MAILLOT Sylvia), Messieurs LEQUIEN Pascal (pouvoir à MARUEJOULS Pascal), STAMENKOVIC Dejan (pouvoir à COUTURIER Nathalie) FONCLAUD Dimitri (pouvoir à SOULIER Laetitia).

Date de convocation : 3 avril 2025

Secrétaire de séance : Madame SOULIER Laetitia

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance du 21 mars 2025, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur l'adjoint aux finances présente et détaille à l'assemblée le budget proposé pour l'année 2025. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et recettes aussi bien en section de fonctionnement qu'en section investissement.

Section de fonctionnement : 767 907.75 euros

Section d'investissement : 202 467.07 euros

Soit un budget total pour l'année 2025 de **970 374.82 euros**

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2024

Le compte financier unique fait apparaître un résultat de clôture de fonctionnement au 31/12/2024 de 99 844.04 €. Il est proposé d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

99 844.04 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) 49 777.17 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement 29 375.21 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) 43 681.34 €

Besoin de financement F **=D+E** **0.00 €**

AFFECTATION = C **=G+H** **99 844.04 €**

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 14 305.93 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 85 538.11 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice 2024 ci-dessus.

TABLEAU DES PRINCIPALES DEPENSES

Monsieur le Maire indique les principales actions prises en compte dans ce budget, à savoir :

Article	FONCTIONNEMENT	Montant
611	INTERVENANT SPORT à compter de sept 2025 (5h/semaine)	2 000,00
611	diagnostic amiante école (prévention) DTA	1 100,00
613	BORNES ELECTRIQUES	28,80
613	location TPE (maxi 40€/mois) pour animation	480,00
618	ABONNEMENTS ECOLE	330,00
622	notaire	1 000,00
623	ANIMATION	4 000,00
624	TRANSPORT PISCINE (à partir sept 2025)	1 800,00
6067	BUDGET FONCTIONNEMENT ECOLE	6 000,00
6068	fleurissement	500,00
6156	ECOLE ET MAIRIE MAINTENANCE INFO MR SCHNEE	1 000,00
6156	coffre fort électronique mot de passe	200,00
6156	Eiffage : maintenance caméras	3 280,00
60631	brosse nylon autolaveuse (date d'il y a 6 ans) ou 60631	182,40
60631	petit équipement cantine (conformité)	500,00
60631	batterie alarme école schubb	500,00
60631	équipement école suite contrôle cantine ou 2184	600,00
60632	trousses secours	200,00
60636	équipement agents cantine	350,00
60636	pantalon anti coupure tronconneuse (prévention des risques pro)	180,00
61521	ENTRETIEN VARENNES + ABRI	39 800,00

61521	ELAGAGE DES ARBRES (ABRI)	1 200,00
61521	élagage arbres église	2 080,00
61521	marathon Biodiversité brigades	600,00
65561	SYDER ou 65568 ? 10 000 euros fiscalisé	11 851,00
615221	travaux tennis Giroud	1 630,20
615221	SECURISATION JEUX DE BRIDES DES CLOCHES	3 328,80
615221	peinture et aménagement placard école	400,00
615221	faux plafond toilettes petits école	1 290,00
615221	nettoyage toit gouttière école charrin	660,00
615221	rénovation abri Varennes	2 110,00
615231	dératisation 2x/an	700,00
657363	subvention CCAS	4 500,00
	ABONNEMENT ECOLOPOULE	0,00

Article	INVESTISSEMENT	Montant
212	assainissement : endiguement eau propre	6 500,00
212	assainissement délestage eaux usées	6 780,00
212	végétalisation cour école	1 500,00
2131	ACHAT CAVE (-3000 vente terrain)	8 412,00
2131	ACCESSIBILITE MAIRIE CHEMINEMENT 11880.00 (subvention 8000€) attention cout	NON
2131	AMENAGEMENTS SECRETARIAT (subvention 41382 €)	92 047,47
2131	remise aux normes installations électriques	1 000,00
2131	cumulus mairie	
2135	banderole	192,00
2135	petit matériel gym	400,00
2135	table (sous abri Varennes)	600,00
2152	opération LED (100300 € sur 15 ans) - Reporté 2026-27	0,00
2152	panneaux parking boîte noire	455,00
2152	batterie alarme	500,00
2156	poteaux incendie (4500 € le poteau) - si possible ????	A voir
2156	extincteurs à remplacer	1 100,00
2156	tondeuse accessoires tracteur	7 680,00
2158	micro onde/four école	350,00
2184	tapis gym	840,00
2184	livres	400,00
2156	ratelier école	400,00

Accessibilité mairie cheminement : des travaux ont déjà été engagés avec la mise en place d'un visiophone et la possibilité de recevoir les personnes à mobilité réduite dans la salle JB Lacroix. Le conseil municipal décide de ne pas réaliser les travaux relatifs au cheminement, compte tenu du coût très élevé.

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du référentiel budgétaire de la M57, le conseil municipal peut déléguer au Maire la possibilité de faire des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (sauf crédit relatif aux dépenses de personnel), dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, à l'occasion du vote du budget.

Après délibération, le conseil municipal vote la fongibilité des crédits pour le budget primitif 2025.

TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES 2025

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour l'année 2025.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les taux de fiscalité directe locale 2025 qui s'établissent comme suit :

- 37.83 % pour la TFPB – taxe foncière sur les propriétés bâties
- 44.17 % pour la TFPNB – taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 24.68 % pour la THRS – taxe d'habitation sur les résidences secondaires (taux 2019)

Il est néanmoins précisé que l'augmentation des bases régulières depuis 2020, non maîtrisées par les collectivités, impliquera une augmentation de 1.70% pour les ménages concernés.

CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE ET SANTÉ 2026-2031 : mandatement du CDG69 pour la consultation

La commune bénéficie d'une convention de participation en protection sociale complémentaire mise en place par le CDG69 qui arrive à terme le 31 décembre 2025.

Dans ce contexte, et conformément à l'article L827-7 du Code général de la fonction publique et à l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021, le CDG69 relance une procédure de marché pour mettre en place de nouvelles conventions, avec prise d'effet au 1er janvier 2026 pour une durée de 6 ans.

Le conseil municipal doit donner son accord pour mandater le CDG69 pour mener cette consultation pour son compte.

Après délibération, le conseil municipal décide de mandater le CDG69.

PROJET COUVERTURE DE 3 TERRAINS DE TENNIS ET DE LA MOITIÉ DES TERRAINS DE BOULES PAR DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Lors de la réunion de travail du 27 mars, les 3 projets ont été analysés. La société SEE YOU SUN a été choisie pour ce projet, sous réserve de la réponse positive à une quinzaine de questions.

Le 4 avril, le même groupe de travail (commune + association tennis) a reçu Mr Couchoud pour les réponses et a décidé de proposer au conseil de prendre la délibération pour lancer le projet et démarrer les études.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité le projet, et le lancement des études.

Nous serons attentifs sur certains points, comme le renfort du transformateur et sa prise en en charge, les conditions d'évacuation des eaux pluviales, les conditions de l'auto-consommation collective et le choix de fermeture ou non par du bardage des courts couverts.

Un constat d'huissier sera réalisé avant et après travaux, par la société See You Sun.

QUESTIONS DIVERSES

CONSEIL D'ÉCOLE

Les projets sont pour la plupart tournés vers les animaux. Une correspondance est mise en place avec une classe d'Evian.

Une journée Jardins est organisée le 18 avril avec des ateliers et des parcours. L'opération « 10 jours sans écran » est mise en place sur le mois de mai.

La fête de fin d'année aura lieu le 13 juin pour les maternelles et la kermesse pour les autres classes le 21 juin.

Une sortie au Parc des Oiseaux sera organisée en mai (financée par le Sou des Ecoles) et un partenariat avec le Club de tennis de Belmont pour des initiations au tennis le mardi et jeudi matins, une activité avec Fossiléa, un cycle rando en fin d'année, les olympiades la dernière semaine de juin.

L'effectif scolaire à ce jour pour l'année prochaine est de 107 élèves.

Les enseignants font remonter une communication difficile avec les parents. Deux points de rencontre sont proposés pour chaque enfant, mais certains parents ne se manifestent pas.

Les résultats des évaluations nationales des CP sont bons, aucun élève n'est en difficulté. Quatre matinées de stages sont organisées pour les CE2.

Le prélèvement automatique pour le paiement de la cantine/garderie est en place.

Le Plan de Prévention des Mesures de Sécurité sera mis à jour prochainement.

REAMENAGEMENT SECRETARIAT DE MAIRIE

Monsieur le Maire remercie les participants au déménagement du secrétariat ce week-end. Les travaux démarrent le lundi 14 avril 2025.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

COMMISSION ANIMATION

La randonnée des Crêtes est prévue le dimanche 27 avril, il n'y aura pas de ravitaillement, mais un petit panier sera remis aux participants au départ. A ce jour, 7 bénévoles se sont manifestés.

SIBA

Compte de gestion : Investissement 815 520 € - Fonctionnement 476 991 € -
Affectation du résultat : 12 314.09 €

BP 2025 : Recettes Fonctionnement 492 873 € - Recettes Investissement 474 800 €
Dépenses Fonctionnement 492 873 € - Recettes Investissement 490 000 €

La principale dépense de fonctionnement est celle liée à l'informatique. Il n'y a plus de subvention à l'association des Pierres Folles.

Comité pilotage du relais

Le bureau souhaite que les communes communiquent sur le rôle du Relais Petite Enfance car les parents ne sollicitent pas le Relais directement pour se renseigner sur les différents modes de garde disponibles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.

Prochain conseil d'adjoints le lundi 12 mai 2025 à 18h45
Prochain Conseil Municipal le jeudi 15 mai 2025 à 19h15